

SOCIÉTÉ DES NATIONS.

C.H./Malaria/263.

Genève, le 30 août 1938 .

ORGANISATION D'HYGIÈNE.

Commission du Paludisme .

ORDRE DU JOUR

des séances du Comité rapporteur et de la Commission du paludisme, qui se tiendront à Amsterdam le mercredi 28 sept. 1938.

NOTE DU SECRETARIAT

Le document C.H./Malaria/248, distribué en temps utile, a rendu compte de l'activité de la Commission du paludisme jusqu'au mois d'octobre 1937 et a exposé un programme de travaux pour une nouvelle période de 3 ans.

Au cours de sa dernière séance du mois de juin 1938, le Comité rapporteur a examiné l'état des questions en cours d'étude, a discuté les nouvelles propositions faites par certains membres de la Commission et a pris des décisions au sujet de la participation au Congrès international d'Amsterdam. La présence à ce Congrès d'un grand nombre de membres de la Commission offre une excellente occasion pour un échange de vues, en particulier sur les moyens et les méthodes à employer afin de rendre encore plus efficace la collaboration des membres aux travaux d'intérêt commun de la Commission. Le court espace de temps réservé à la réunion de la Commission à Amsterdam a déterminé le Comité rapporteur à proposer aux membres d'envoyer d'avance au Secrétariat leurs observations et suggestions.

o
o

(1) Le rapport du Président de la Commission, qui rend un compte succinct de l'activité de la Commission depuis 1930 (Congrès d'Alger) sera communiqué préalablement aux membres de la Commission.

o
o

(2) Le rapport de la Sous-Commission d'unification de la terminologie employée en paludologie, discuté au cours de la dernière séance du Comité rapporteur, sera soumis, pour examen, en double texte (anglais et français) aux membres de la Commission, dont les observations figureront dans le rapport final en annexe.

Pour étendre, selon le vœu de la Sous-Commission, cet essai d'unification de la terminologie en paludologie à d'autres langues, et pour tenir compte des conceptions de toutes les écoles, un appel est fait aux membres de la Commission, au Comité permanent des Congrès internationaux du paludisme et au Comité international de nomenclature.

o
o

(3) Pertes dues au paludisme (morbidité, mortalité, incapacité de travail, etc ...). Coût des campagnes antipaludiques.

Le Comité rapporteur, examinant le projet d'ordre du jour de la future Conférence intergouvernementale sur les médicaments antipaludéens (C.H. Malaria 248), a porté son attention en particulier sur le point 3: Coût d'une campagne de traitement et de prophylaxie médicamenteuse selon le produit employé. Les difficultés d'estimation ont déterminé le Comité rapporteur à recommander en premier lieu de réunir des documents aussi complets que possible sur les pertes provoquées par le paludisme et sur le coût net d'une campagne antipaludique (personnel, médicaments, mesures antianophéliennes, etc...) Comme exemple de documents intéressants de ce genre, on peut citer les résultats obtenus dans certains pays méditerranéens (Italie, Albanie, Grèce) où l'on poursuit une action antipaludique systématique depuis un certain nombre d'années.

Il appartient aux membres de la Commission de réunir ces données et de recueillir également des informations relatives aux trois autres points de l'ordre du jour de la Conférence intergouvernementale. Leur autorité scientifique auprès des Gouvernements et des Administrations sanitaires constitue un gage de succès.

(4) Variétés d'anophèles. Au cours de sa session d'octobre, le Comité rapporteur a rappelé les lacunes qui subsistent dans les renseignements que nous possédons sur la distribution géographique des types d'anophèles du groupe A. Maculipennis, sur leur biologie, leurs rapports avec le paludisme, et en particulier sur les caractères qui permettraient de déterminer leur valeur génotypique.

L'étude des variétés d'anophèles dans les régions de l'Europe où ces recherches n'ont pas encore été entreprises nécessite la collaboration des membres de la Commission. Les contributions éventuelles des membres de la Commission feraient l'objet d'une étude d'ensemble dont l'importance pratique n'échappe à personne.

Des études sur la longévité des espèces d'anophèles, en rapport avec le danger de transmission du paludisme, ont été commencées en Roumanie avec la collaboration de M. SHUTE, qui a bien voulu se charger du plan de travail.

Il serait utile que ce problème fût l'objet de recherches dans d'autres pays.

(5) Paludisme de l'Afrique noire. Il appartient à nos collègues d'Afrique d'aider à la solution du problème si intéressant soulevé par M. SCHWETZ dans une note adressée au Secrétariat. Le Comité rapporteur a proposé qu'on s'adressât tout d'abord aux Administrations sanitaires de l'Afrique Equatoriale, de l'Afrique Orientale et de l'Afrique Occidentale, et de réunir avec l'aide de ces Administrations des informations épidémiologiques sur la distribution des espèces de Plasmodium, leur fréquence saisonnière et leur répartition suivant les âges.

La distribution géographique des variétés d'anophèles dans les mêmes régions complèteraient ces investigations. Une fois en possession de ces documents, on pourrait aborder, entre autres études, celle de la quarte et de ses rapports avec les variétés locales d'anophèles.

o
o

(6) Traitement et prophylaxie médicamenteuse. Des recherches sur la prophylaxie à l'aide de l'atébrine ont été continuées dans les conditions du laboratoire dans les stations de paludothérapie de Socola (Roumanie) par M. CIUCA, L. BALLIF, M. CHELARESCO et N. LAVRINENKO. Les résultats expérimentaux obtenus ainsi confirment les observations faites sur le terrain par les paludologues d'Italie et de Malaisie sur l'efficacité des doses bi-hebdomadaires de 0.20 d'atébrine, à condition de prolonger l'administration de l'atébrine au moins 3 semaines après la dernière inoculation de sporozoïtes.

Des recherches expérimentales sur la valeur préventive relative des doses décroissantes d'atébrine d'une part, des doses réduites journalières d'autre part, ont été également faites en Roumanie.

o
o

(7) Mesures antianophéliennes.

a) "Naturalistic methods of malaria Control". Le Dr HACKETT, qui a été invité par le Comité rapporteur à rédiger un rapport sur ces méthodes, a obtenu la collaboration de quelques paludologues d'Orient. Ce rapport sera distribué aux membres de la Commission, dès qu'il sera terminé, et servira de base à une étude plus complète de la question, avec la collaboration des membres de la Commission.

b) Pulvérisation d'insecticides. L'expérience des membres de la Commission sur la valeur de cette méthode de lutte antianophélienne est certainement assez étendue pour permettre de réunir des documents sur ce sujet et éventuellement de suggérer de nouvelles études.

Le Comité rapporteur désire souligner l'importance d'une étude contemporaine des moeurs des anophèles locaux, pour juger de l'efficacité réelle de cette méthode.

o
o

(8) Immunité et prémunition. Recherches expérimentales. Des recherches récentes sur le mécanisme de l'immunité dans l'infection à P. knowlesi de M. rhesus et de l'homme paraissent élargir l'horizon de nos connaissances et suggèrent de nouvelles recherches sur le paludisme de l'homme. La collaboration des stations de paludothérapie des différents pays paraît indispensable.
